



# COLOMBIER LE VIEUX

BULLETIN D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

Numéro : 38 - Janvier 2015



**Journée citoyenne : La chapelle, et La Salette**



**Illuminations**



**Repas du goût**

**VOUS ETES TOUS INVITES AUX VŒUX DE LA MUNICIPALITE,  
SAMEDI 17 JANVIER A 15H**

**LE MOT DU MAIRE  
EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Vote des Subventions  
Dénomination des voies  
Réformes des rythmes scolaires : 1<sup>er</sup> bilan  
Fermeture 4<sup>ème</sup> classe évitée  
Règles de citoyenneté  
Visite du Sytrad

Urbanisme - Révision du PLU

**PROJETS COMMUNAUX**

Pont de Choisine  
Rénovation de la Halle  
Extension assainissement

Bassin de rétention

**INTERCOMMUNALITE**

La maladie de Lyme  
Inter CCAS  
Les Gorges du Doux, du Duzon, de la Daronne  
Office du Tourisme

**LA VIE DES ASSOCIATIONS**

Manifestations du 2<sup>ème</sup> semestre 2014

Lo Gavelier

Trial Club de La Burle  
Stock Car Club Vivarais

ADMR  
Amicale Laïque

Diapason  
Soleil d'Automne

Section Boules

**LA VIE DU VILLAGE**

Ecran village  
Marché nocturne  
Concert Eniahillu  
Journée citoyenne  
Opération Brioches  
Ecole Publique Charles Pélissier  
Journée du Goût  
Cérémonie du 11 Novembre

Après-midi festive par le CCAS

Bibliothèque

Conférence B. Le Tourneau

Illuminations de Noël

L'Ardéchoise

Bus marché hebdomadaire St Félicien

Nouvelle activité sur Colombier

**ETAT CIVIL**

**BLOC NOTES**

3

4

5

6

7

10

11

12

13

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

S

O

M

M

A

I

R

E

**Ce journal est disponible en version informatique sur demande au secrétariat de la Mairie**

Tous les renseignements contenus dans ce bulletin sont à considérer comme informations et non comme documents officiels.

Rédaction : Mairie de Colombier le Vieux. Tel: 04-75-06-72-25

Les textes et photos de Françoise Thé, Géraldine Cognet, Jean Pierre Vialette, Jean François Cornu, Béatrice Four, Paul & Joseph Deschamps

Avec la collaboration des responsables des associations.

Imprimé par la Papeterie BONNET 07300 TOURNON SUR RHÔNE

## LE MOT DU MAIRE

En ce début septembre, la rentrée scolaire fut plus que mouvementée:

- Fermeture de la 4<sup>e</sup> classe évitée de justesse, à noter l'importante implication des parents d'élèves qui ont su se mobiliser très rapidement.
- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires, à ce jour, après quelques réajustements, les diverses activités proposées fonctionnent plutôt bien. A ce titre, je tiens à remercier tous les intervenants, et notamment les bénévoles qui ont bien voulu donner de leur temps pour les enfants.



Aujourd'hui, nous devons nous concentrer sur les projets futurs:

Nous serons contraints à une baisse des dotations de l'état annoncée qui ne sera pas sans conséquence sur les années futures.

Nous devons sans doute penser autrement...

En 2015:

- La réhabilitation de la halle va débuter rapidement, tout devrait être prêt pour les animations de fin de printemps.
- La révision du PLU, un travail de longue haleine, nécessaire pour le développement futur de la commune.
- Quant au projet de création de bassin de rétention, il avance peu à peu!

Il est maintenant temps de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2015 et de vous inviter aux vœux de la Municipalité :

**Le samedi 17 janvier 2015 à partir de 15 heures.**

**Béatrice FOUR.**

## EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

### Vote des subventions aux associations

ADMR	650 €	Stock Car Club du Vivarais	150 €
FESTOCH Subv.exceptionnelle	700 €	Anciens Combattants	150 €
Lo Gavelier	610 €	Diapason	150 €
Amicale Laique	350 €	Sécurité Routière	150 €
Coopérative Scolaire	350€	Trial de La Burle	250 €
Boule du Plateau	300 €	Club Football St Félicien	100 €
Soleil d'Automne	150 €	Club Tennis St Félicien	50 €

Le conseil municipal encourage et remercie tous les bénévoles des associations qui à travers les activités ou manifestations qu'ils proposent, font de Colombier Le Vieux, un village dynamique. Et notamment l'association de la Boule du Plateau qui s'est impliquée dans la mise en place des activités périscolaires.

### Renouvellement emploi d'un salarié

Le conseil municipal a reconduit pour une durée de six mois le contrat de l'employé communal Serge Willems, soit du 3-11-2014 au 2-05-2015.

### Dénomination des voies

La dénomination et numérotation sur le territoire de la commune sont terminées : toutes les voies et toutes les habitations (principales et secondaires) et certains bâtiments agricoles ou publics sont répertoriés.

Les noms ont été mis à l'entrée des voies concernées par les employés communaux, les numéros devant être installés par les propriétaires eux-mêmes, soit en façade ou bordure de la propriété, mais visibles depuis la voie publique.

Il reste quelques numéros à récupérer par les propriétaires, ils peuvent le faire en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

### Réforme des rythmes scolaires: 1er bilan

Ce premier cycle de 7 semaines de fonctionnement des temps périscolaires commencé à la rentrée de septembre s'est déroulé au mieux.

Une majorité d'enfants de l'école se sont inscrits aux activités proposées. Elles étaient nombreuses et variées comme vous pouvez le constater :

- Lundi (48 enfants inscrits) uniquement garderie pour ne pas pénaliser les enfants qui participaient à l'aide pédagogique complémentaire.
- Mardi (60 enfants inscrits) les activités proposées étaient : foot, sport pour les moins de 6 ans, dessin et atelier perles.
- Jeudi (60 enfants inscrits) papier-mâché, hand, jeux de société.
- Vendredi : (51 enfants inscrits) activités boules, lecture à la bibliothèque et tricotin.

Ces activités étaient encadrées par du personnel municipal, des enseignants, des bénévoles ainsi que l'Association La Boule du Plateau. Qu'ils soient grandement remerciés pour avoir accepté de donner de leur temps.

Le deuxième cycle de 7 semaines de temps périscolaire fonctionne comme le précédent avec des activités toujours aussi nombreuses et variées :

- Lundi: garderie pour les mêmes raisons citées au 1er cycle.
- Mardi: activités décorations de Noël, expression corporelle, anglais.
- Jeudi: activités perles de Noël, Cup Game, jeux de société, décorations de Noël.
- Vendredi: tricotin, foot, initiation à la langue Occitane, lecture à la bibliothèque.

Ce deuxième cycle a été plus consacré à des activités décorations de Noël car les objets produits par les enfants ont été vendus au profit de l'école lors du marché de Noël et de la vente de sapins, organisés par l'Amicale Laique et la Coopérative Scolaire le 6 décembre.



### **Fermeture 4ème classe, on l'a échappé belle....pour cette année !**

Lors de la rentrée scolaire de septembre dernier, la situation des effectifs à l'école Charles Pélissier a été étudiée en vue d'une possible fermeture de la quatrième classe. En effet, les effectifs de ce début d'année ne dépassaient pas les 74 élèves.

La réaction a été immédiate : le conseil municipal ainsi que les parents d'élèves se sont mobilisés. Une réunion a été programmée le soir même et une lettre a été envoyée à l'Inspection expliquant notre désaccord sur la fermeture d'une classe la semaine de la rentrée alors que l'organisation pédagogique était déjà mise en place.

L'occupation de l'école par la mairie et les parents d'élèves a été organisée en attendant la décision de la commission de l'inspection académique. Et une bonne nouvelle est arrivée : la 4ème classe a été maintenue.

Cependant, à la rentrée prochaine, si l'effectif reste insuffisant, une possible fermeture est envisageable. Actuellement, il y a 76 élèves.

Quatre classes permettent d'avoir des classes non surchargées et cela donne aux enfants la possibilité d'avoir un enseignement plus adapté aux besoins de chacun.

Nous souhaitons donc vivement la venue de nouvelles familles pour augmenter l'effectif des élèves de l'école afin que la quatrième classe soit maintenue. Restons optimistes !

## Règles de citoyenneté

Il est important de rappeler combien le respect des procédures en termes d'urbanisme, de permissions de travaux sur la voirie,... ou de simples gestes de la vie courante reste de mise.

Les règles sont identiques pour chacun d'entre nous et il suffit de les respecter pour nous épargner bien des désagréments à tous.

### - Horaires de Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	
Mardi		13h30 - 17h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 17h30
Vendredi		13h30 - 17h30
Samedi	9h - 11h30	

**Merci de respecter ces horaires pour le bon fonctionnement du secrétariat.**

### - Utilisations des containers poubelle dans toute la commune :

Nous vous rappelons que ceux -ci sont réservés aux ordures ménagères. Ils ne doivent recevoir ni cartons, ni caquettes, ou objets encombrants.

**Si les containers sont pleins, merci d'aller vers un autre point de collecte : ils sont nombreux !!!**

En cas de déménagement ou de «grands ménages » la déchetterie est à votre disposition selon les horaires d'ouverture:le lundi et mercredi de 9h à 11h30, et le samedi de 14h à 17h.

<http://www.paysdesaintfelicien.fr/Dechetterie>

Vous trouverez en dernière page un rappel des consignes de tri données par la SYTRAD.

## Visite du SYTRAD [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)

Nous étions 3 membres du Conseil Municipal le 19 septembre à faire la visite du centre de retraitement des ordures ménagères à St Barthélémy de Vals.

Le Sytrad est en charge du traitement des déchets ménagers et assimilés, produits par les habitants du Nord et Centre Drôme-Ardèche, il est composé de 5 centres de traitement :

- Portes-les-Valence, Etoile-sur-Rhône, St Barthélémy de Vals et Beauregard Baret, St Sorlin en Valloire.

Créé en 1992, il est composé de 18 structures intercommunales, soit 352 communes et plus de 534 000 habitants, 32 000 tonnes d'ordures sont traitées à St Barthélémy de Vals chaque année ce qui représente entre 15 et 20 camions traités journallement.

Voici une présentation du fonctionnement du site de St Barthélémy de Vals :

Les camions déversent leur chargement sur une aire de réception puis les ordures sont introduites dans un bioréacteur (cylindre de 5m de diamètre sur 30 m de long), vont être humidifiées et aérées afin de commencer leur dégradation. A la sortie du bioréacteur les éléments sont triés grâce à des cribles qui permettent d'isoler les différents composants.

1- les déchets combustibles disposant d'un fort pouvoir calorifique seront utilisés en substitution aux énergies fossiles: 35 %

2- les métaux style cannettes de bière seront réorientés vers un centre pour

les recycler: 5 %

3 - les éléments indésirables tels que les morceaux de verre, de plastique et autres seront voués à l'enfouissement: 15 %

4 - en bout de chaîne on obtient une matière organique propre prête à être introduite dans la zone de fermentation ou elle va subir plusieurs temps de maturation avant que le compost devienne mature et puisse être utilisé: 25 %

Les 20 % manquants correspondent à l'évaporation de l'eau.

Seul le compost répondant aux normes NFU 44051 est commercialisé. A la sortie du centre le compost est analysé par un laboratoire indépendant qui teste la présence de bactéries pathogènes, de traces de métaux et produits chimiques ainsi que la quantité de verre et de plastique. Si le compost présente une quantité trop importante de ces éléments, il ne peut pas être utilisé et il est enfoui.

50 % du poids de nos ordures ménagères est constitué de déchets compostables, l'objectif principal du centre est donc de produire du compost à partir des déchets organiques contenus dans notre poubelle. Ce compost est utilisé en agriculture ou en horticulture. Cette visite a été fort intéressante; bien trier ses déchets permet d'obtenir un compost de qualité. Mais soyons citoyens dès le départ de nos achats: en choisissant d'acheter des produits qui ont le moins d'emballage possible nous pouvons réduire conséquemment nos déchets et donc limiter les coûts de ramassages.

## Urbanisme - révision du PLU

Où en sommes-nous?

La municipalité a fait le choix de travailler avec le CAUE de l'Ardèche qui nous accompagnera tout au long de la procédure de révision du PLU.

Depuis cet été, la commission urbanisme s'est mise activement au travail :

- Dans un premier temps, avec l'aide de Mme Page du CAUE, une délibération motivée fixant les objectifs futurs en termes d'urbanisme pour notre commune a été proposée au conseil municipal le 4 novembre 2014, délibération votée à l'unanimité ce jour.
- Puis, le travail de la commission s'est orienté sur l'élaboration d'un cahier des charges en vue du choix d'un bureau d'étude.
- Une consultation a été lancée, à ce jour les propositions des bureaux d'étude sont en cours d'analyse.
- Début février, le choix définitif du bureau d'étude devrait être effectif.

Ci-joint délibération prise par le conseil municipal :

Mairie  
Colombier-Le-Vieux  
Ardèche

*Délibération 2014/62*

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze le quatre Novembre A 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de madame FOUR Béatrice, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. FOUR Béatrice, MAICHERAK Catherine, GIRODON Didier,

ROUS SET Patrick, VIALETTE Jean-Pierre, BERGERON Jacques, COGNET Géraldine, CHAZOT Pascal, CORNU Jean-François, GERY Myriam, BOUVET Thierry, VERT Éric, DESRIEUX Claude. ABSENTS et EXCUSES : MARGIER Jean-Pierre THE Françoise( a donné pouvoir à Mme GERY).

Date de convocation : 30/10/2014 Date  
d'affichage : 7/11/2014

Objet **PRESCRIPTION DE REVISION DU PLU** :

Madame le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de réviser le PLU.

En effet, nous souhaitons réorienter notre PLU pour maintenir la même tendance démographique tout en répondant aux nouvelles exigences législatives afin de conforter le dynamisme de notre commune.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 123-1 et suivants et les articles R 123-1 et suivants,

Considérant que la révision du PLU aurait un intérêt évident pour **une gestion du développement durable communal et atteindre les objectifs suivants** :

- Se doter d'un document constituant un projet de territoire pour la commune conforme aux exigences des lois Grenelle II et loi ALUR : intégrer les continuités écologiques, le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), lutter contre l'étalement urbain,...
- Maintenir le dynamisme de la commune en offrant une diversification de l'offre en logement pour favoriser la mixité de population afin de permettre aux personnes âgées ou à mobilité réduite de rester dans leur village, et d'accueillir de jeunes ménages pour maintenir l'effectif de l'école.
- Redéfinir l'emplacement de la zone artisanale inscrite dans le PLU actuel pour l'adapter aux nouveaux besoins, en effet le site actuel n'est pas approprié en raison notamment des difficultés d'accès, le diagnostic territorial dans le cadre de la révision permettra d'envisager des hypothèses de localisation de cette zone.
- Permettre le maintien et le développement des commerces et des services à la population,
  - Préserver et maintenir l'activité agricole,
  - Développer les liaisons douces entre le centre bourg et ses abords, notamment en direction du hameau des Claustres qui se situe à proximité du village.
  - Permettre une meilleure gestion environnementale des espaces.

**Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide :**

**-1- De prescrire la révision du Plu** sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles R 123-1 et suivants du code de l'Urbanisme,

**-2- De lancer la concertation** prévue à l'article L 300-2 du code de l'urbanisme. Cette concertation revêtira la forme suivante :

Les moyens d'informations seront :

- Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires,



- Articles dans la presse locale,
- Articles dans le bulletin municipal,
- Réunion publique avec la population,
- Dossier disponible et consultable en Mairie.

Les moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat Seront:

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en Mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture,
- Possibilité d'écrire au Maire.

La municipalité se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avérait nécessaire.

Cette concertation se déroulera pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de révision du PLU

A l'issue de cette concertation, Madame Le Maire en présentera le bilan au Conseil Municipal qui en délibérera et arrêtera le projet de révision du PLU.

**-3- De donner autorisation** au Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant l'élaboration technique du PLU

**-4- De solliciter de l'Etat et du Conseil Général, une dotation** pour compenser la charge financière de la commune correspondant à la révision du PLU.

La présente délibération sera transmise au Sous-Préfet et notifiée :

Aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général, Aux Présidents de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers et de la chambre d'agriculture,

Aux Maires des communes limitrophes,

Au Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint Félicien.

Conformément à l'article R123-24 du Code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal.

Fait et délibéré à COLOMBIER-LE-VIEUX, les jours, mois, an susdits Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire



## PROJETS COMMUNAUX

### Pont de Choisine

Après avoir fait l'objet d'importants travaux au cours de l'automne 2013, la rénovation du Pont de Choisine est terminée.

Un nouveau revêtement en enrobé a été mis en place par l'entreprise EVTP.

A signaler que tous les gravats nobles ont servi à réaménager le chemin des Taillons (près de la croix de Miailler)



### Rénovation de la halle

Un marché à procédure adaptée a été lancé en fin d'année, il était composé de 5 lots :

- Démolitions, désamiantage,
- Gros œuvre, enduits, VRD,
- Charpente métallique, couverture, zinguerie,
- Bardage, brise soleil, lambrissage,
- Electricité, luminaires.

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le choix des entreprises n'a pas encore été validé.

Les travaux devraient débuter en février 2015 pour se terminer en Mai 2015.

### Extension Assainissement Côte Rôtie

- Les travaux d'assainissement lieu-dit Bargay ont été effectués en cette fin d'année par l'entreprise Bouchardon pour les réseaux et EVTP pour la voirie.

Travaux financés à 50% par le Conseil Général au titre du contrat Doux-Mialan.

Chantier non sans problème, puisqu'à ce jour, suite au contrôle caméra, celui-ci a mis en évidence des problèmes sur le réseau nouvellement posé.

L'entreprise reprendra à ses frais très prochainement ce réseau.

- Dans le même temps, 2 maisons ont été raccordées Impasse du Ferblantier et 1 Route de Choisine.

### Bassin de rétention

Le projet de bassin de rétention situé sous le village suit son cours. Il nécessite l'acquisition de terrain : à ce jour, une parcelle a été acquise, les 2 autres terrains ont été bornés.

Le projet a été revu en fonction des contraintes liées à l'acquisition de terrain.

Le dossier devrait être déposé très prochainement auprès de différents services afin de solliciter des subventions.

## **INTERCOMMUNALITE**

### **La maladie de Lyme**

Maladie de Lyme: qu'est-ce que c'est? Et comment s'infecte-t-on?

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie transmise lors d'une piqûre de tique. La tique est un acarien qui vit dans les bois, postée sur les hautes herbes, elle s'accroche sur les animaux, chiens, chevaux, bovins....si l'animal est infecté la tique peut ensuite piquer l'homme et lui transmettre la bactérie.

Quels sont les signes de la maladie de Lyme?

1- Quelques jours ou semaines après une piqûre de tique, une plaque rouge apparaît autour du point de piqûre et s'étend progressivement. Elle peut disparaître toute seule en plusieurs semaines.

2- Quelques semaines ou mois plus tard, en l'absence de traitement, peuvent survenir des atteintes :

- du système nerveux
- des articulations (arthrite du genou surtout)
- plus rarement de la peau, du cœur (trouble du rythme) et de l'œil.

3- Après plusieurs mois ou années en l'absence de traitement, peuvent s'installer des atteintes chroniques du système nerveux, des articulations ou de la peau.

Si l'un de ces signes apparaît après une piqûre de tique, n'attendez pas, consultez rapidement un médecin.

Savoir se protéger :

Avant d'aller en forêt il est recommandé de prendre des vêtements longs (couvrant les bras et les jambes) et en revenant s'inspecter minutieusement le corps pour détecter une éventuelle présence de tique(s) retirez la tique le plus rapidement possible si vous en avez une. Utilisez un tire tique ou une pince fine, à défaut les ongles.

Désinfectez ensuite la piqûre, surveillez cette zone dans les semaines qui suivent et consultez un médecin si une rougeur survient.

Pour en savoir plus vous pouvez consulter les sites internet : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)  
<http://referances-sante-securite.msa.fr>

Une soirée d'information sur cette maladie mal connue mais en augmentation est prévue en 2015, elle sera co-organisée par le CCAS et le Collectif Citoyen du Pays de St Félicien.

### **Inter-CCAS**

Nouveau mandat, nouvel Inter-CCAS

C'est avec plaisir que les communes ont répondu favorablement à la reconduction d'un nouveau Inter-CCAS, merci à l'ancienne équipe et bienvenue à la nouvelle.

Beaucoup de propositions sont faites sur l'année 2014/2015 et nous espérons qu'elles puissent se concrétiser :

- Marion Harriche propose l'élaboration d'un guide pratico-pratique concernant les seniors (les droits, les accueils, les loisirs..), un groupe de travail s'est constitué pour finaliser ce travail.

- Une action en Mars en lien avec la prévention routière sur la mise à jour des connaissances du code de la route :  
Date pour sensibilisation à Saint Félicien au CERA le 5 mars 2015 de 14h à 17h.  
Inscription obligatoire avant le 15 février 2015 auprès de la mairie (gratuit).  
Réservé aux personnes de plus de 45 ans.

Les membres de l'Inter-CCAS partagent les idées, les projets propres à leur commune, toujours dans le but d'améliorer et de proposer des actions en faveur des citoyens de tout âge et d'être au plus proche de chacun.

### Les Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne.....un Espace Naturel Sensible

Les Gorges du Doux, du Duzon et de la Daronne figurent parmi les 16 sites Espaces Naturels Sensibles (ENS) identifiés par le Département de l'Ardèche, grâce à la richesse de leur patrimoine naturel (géologie, faune, flore) et paysager.

Activé en 2013 par les Communautés de Communes du Pays de St Félicien et du Tournonais, le périmètre du site, centré sur le secteur des gorges, est à cheval sur 10 communes (Colombier-le-Vieux, St Victor, Etables, Lempis, St Jean de Muzols, Tournon, Plats, St Barthélemy le Plain, Colombier-le-Jeune et Boucieu-le-Roi).

Depuis 2012, des actions ont été engagées par le Pays de St Félicien. Dans le cadre des Visites Sensibles, initiées par le Conseil Général 07, des expositions et des conférences sur la faune et la flore ont permis de faire connaître au public les richesses naturelles du site. Les sorties découvertes sur le sentier d'interprétation des Gorges de la Daronne, ont, quant à elles, permis aux randonneurs de marquer un temps d'arrêt pour observer l'espace environnant et mieux le comprendre.

En 2014, plusieurs réunions de concertation ont regroupé : élus, riverains, agriculteurs, usagers (pêcheurs, chasseurs, amateurs de sports de pleine nature),

animateurs jeunesse, acteurs du

tourisme. Il ressort de ces rencontres que le site est doté de

grandes richesses naturelles à connaître et à préserver, d'un

potentiel de valorisation par le développement de l'écotourisme

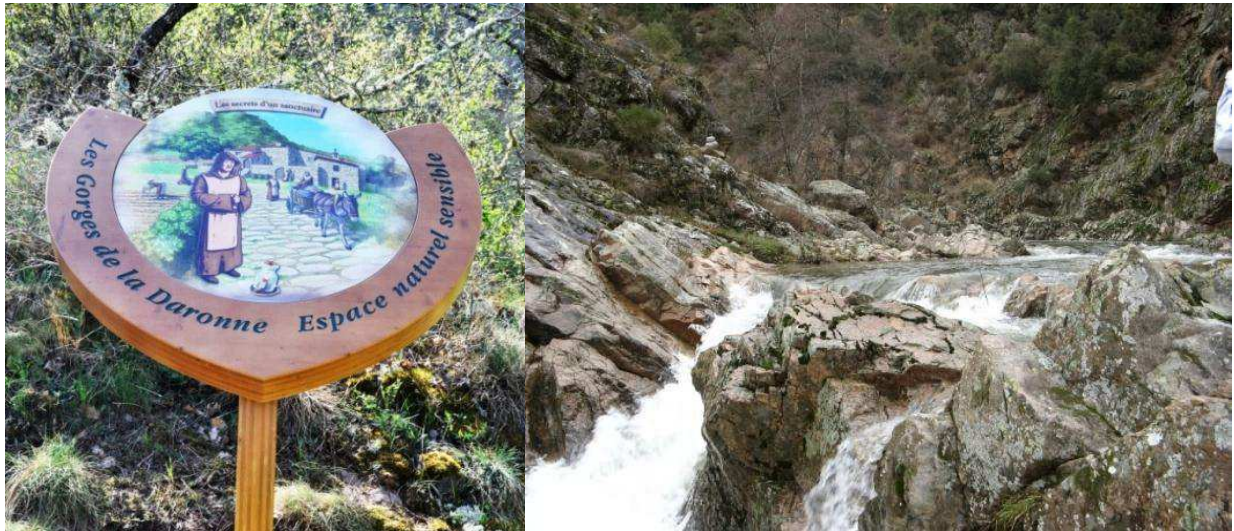
et d'un potentiel pédagogique.

C'est sur cette lignée que des projets seront lancés dans les trois prochaines années.



## Office du Tourisme

A la découverte d'un site mystérieux, à notre porte : les Gorges de la Daronne



Au printemps 2014, un nouveau « sentier d'interprétation » a vu le jour en Pays de Saint Félicien, dans les Gorges de la Daronne. A cheval entre Colombier-le-Vieux et Saint-Victor, cet itinéraire vous fera découvrir les nombreux secrets du site.

Deux possibilités pour prendre le départ,

Le Col de la Combe de Beaune à Colombier-le-Vieux et Deyras à Saint-Victor.

Imaginez-vous plongeant au cœur de gorges insoupçonnées. Imaginez-vous arrivant dans un milieu minéral, au climat méridional, fait de méandres à s'y perdre, et où seule la nature est reine. Imaginez un milieu où jadis l'homme y a laissé son empreinte, au prix de longues heures de labeurs, dont le patrimoine est aujourd'hui inestimable. Ce monde existe bien en Pays de Saint-Félicien, ce sont les Gorges de la Daronne, et c'est à notre porte, à deux pas de chez nous. Un sentier d'interprétation vient d'y être créé pour tout vous apprendre sur ce milieu.

Tout d'abord, son histoire, marquée par la seconde guerre mondiale. Vous ne l'imaginez peut être pas, mais ce site si secret était la cache idéale pour les maquisards. Apprenez comment ils ont vécu et ont pu préparer des embuscades.

Le travail de l'homme. Comment peut-on s'imaginer, dans ce lieu si perdu, si difficile d'accès, qu'il y ait eu une activité de l'homme importante? Comment peut-on s'imaginer également que cet itinéraire était une voie de passage?

La religion. S'il y a bien une activité dont le calme et la situation de Saint-Sorny est une évidence, c'est celle de moine. Découvrez la chapelle encore bien présente et tout le hameau où l'on aimerait élire domicile.



Sa faune et sa flore. Classé « Espace Naturel Sensible », ce milieu, avec les Gorges du Doux et du Duzon voisines, héberge des espèces remarquables qui, avec un peu de patience et de discrétion, s'offriront à vous.

Son climat. En descendant dans les Gorges de la Daronne, vous descendez 100 km plus au Sud. La végétation y est méditerranéenne et complètement différente de ce que nous avons pour habitude de trouver ailleurs sur le Pays de Saint-Félicien.

Vous l'aurez compris, descendre dans les Gorges de la Daronne, c'est avant tout une expérience qui éveillera vos sens. Le seul point négatif de ce site, c'est de devoir en repartir. Alors, qu'attendez-vous pour vous munir de la besace du parfait explorateur pour vous immiscer dans ce monde si exceptionnel ?

#### **Quelle distance ?**

- 1,5 km aller côté Colombier-le-Vieux
- 3 km aller côté Saint-Victor
- Dans tous les cas, prévoir une  $\frac{1}{2}$  journée pour profiter des lieux

#### **Où trouver la besace ?**

- Dans les mairies de Colombier-le-Vieux et Saint-Victor
- Dans les offices de tourisme du Pays de Saint-Félicien, d'Hermitage Tournonais, du Pays de Lamastre.

#### **Comment cela se passe ?**

La besace est composée d'une carte à gratter. Pour chaque panneau, un code vous permettra d'ouvrir la boîte. Et à chaque fois, une découverte différente, sur l'histoire, la place de l'homme, la religion, la biodiversité et le climat.



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### Manifestations du 1<sup>er</sup> semestre 2015

(Pour les dates connues à la parution de ce bulletin). **Janvier à Juin 2015.**

#### Janvier:

**Samedi 17 janvier** : vœux de la Municipalité.

**Dimanche 18 janvier** : loto de l'Amicale Laïque à 14h00.

**Vendredi 23 janvier** : Conférence de B.LeTourneau : Chemins sacrés et peintures rupestres.

**Samedi 31 janvier** : repas de la Chasse en soirée.

#### Février :

**Vendredi 6 février** : belote inter-club organisée par Soleil d'Automne.

**Dimanche 15 février** : trial amical inter-membres.

**Samedi 21 février** : belote de l'Amicale Laïque.

**Samedi 28 février** : carnaval par Lo Gavelier.

#### Mars :

**Vendredi 6 mars** : théâtre avec la Comédie Itinérante de Valence par Lo Gavelier.

**Samedi 14 mars** : théâtre organisé par l'école de Boucieu-Le-Roi.

#### Avril :

**Vendredi 3 avril** : audition de l'Ecole de Musique (ouvert à tous).

**Samedi 11 avril** : Théâtre organisé par l'Ombre de Piaf.

#### Mai :

**Samedi 2 mai** : concours de boules inter sociétaires, organisé par La Boule du Plateau.

**Samedi 2 mai** : marché aux fleurs de l'Amicale Laïque.

**Samedi 24 mai, Dimanche 25 mai** : trial manche du championnat de France.

#### Juin :

**Samedi 6 juin** : Festoch.

**Mercredi 18 juin** : passage de la course cycliste l'Ardéchoise.

**Vendredi 26 juin**: fête de l'école.

### Lo Gavelier « Culture et loisirs »

#### En cours:

\*Atelier photos: atelier gratuit (seulement adhésion à l'association)

RDV sur la place de l'Eglise pour prendre des photos nature dans les environs.

Le mardi suivant (après les sorties) RDV à 20 h à la salle polyvalente (à côté de la Mairie) pour travailler sur les photos (par ordinateur). Jour à définir à partir de janvier.

\*Atelier « Mardis Cirque » avec la Cie Prise de Pied 1 fois par mois de 18 h à 19h30 le mardi.

\*Atelier dessin le vendredi soir pour adultes et adolescents. Atelier gratuit (seulement adhésion à l'association)

Un stage nature a été proposé aux vacances de la Toussaint avec Jean-Marie BUZZARELLO sur les thèmes : les petites bêtes, les oiseaux et les arbres (16 participants).

#### **Projets:**

\*Stage photos (à l'étude) en février, pour les enfants dès 6 ans.

\*Stage cirque à Pâques, pour les enfants à partir de 6 ans.

\*Théâtre : en partenariat avec la Comédie Itinérante de Valence le vendredi 6 mars 2015 à la salle culturelle. Pièce : « Un fils de notre temps » d'après l'œuvre de Ödonvon Horváth, mise en scène par Simon Delétang.

\*Dans la continuité de cette pièce, un stage découverte de théâtre (adultes/ adolescents dès 14 ans) sera proposé le samedi 7 et dimanche 8 mars (de 10 h à 17h). Encadré par l'acteur Thibault Vinçon.

\*Carnaval, le 28 février.

\*Propositions : Après-midi jeux de société en famille, seul, en couple. Un dimanche par mois.

\*En projet, sortie découverte apiculture.

#### **Nouveaux membres du bureau :**

Trésorière : Catherine Robin      Vice trésorière : Martine Adam

Secrétaire : Géraldine Bégrand      Contact : Françoise Descaillot      09 67 02 00 24

Nous remercions Karine Vanhouche pour son poste de trésorière, elle fait toujours partie de l'association et participera à la préparation du carnaval.

#### **Trial**

Oui il se passe toujours quelque chose au TC BURLE!!!, ce samedi passé 29

Novembre, nous avons eu notre AG à Colombier-le-Vieux et repas pris à Bozas (pour des raisons de dates), qui se sont déroulés de manière très conviviale avec près de 90 personnes. De nouvelles recrues en jeunes cela redonne de l'espoir!!

Et la présence de représentants ou Maires des communes de Colombier-le-Vieux, de St-Barthélemy le Plain, de Colombier-le-Jeune et de Nozières, sans lesquels nous ne pourrions pas organiser autant de manifestations, notamment les "3 jours de l'Ardèche" qui se dérouleront à nouveau en 2016 et cela tous les deux ans. Repas toujours aussi bon préparé par notre ami Marc Valla et desserts faits par notre Boulanger de Colombier.

Pour l'année 2015, il est prévu le Dimanche 15 Février un Trial amical inter-membre du club sur notre site, une épreuve de vélo dont la date sera donnée un peu plus tard

et la 3<sup>e</sup> manche du Championnat de France de moto trial les 24 et 25 Mai 2015.

#### **Un champion en vélo trial**

Alex Rudeau dont nous avons déjà parlé reste un digne représentant du TC BURLE au niveau Mondial : 5<sup>e</sup> en 26 pouces Junior, et Vice-Champion du Monde par équipe. A noter également les belles performances de Guillaume et Thomas JURY.





## **Stock Car Club du Vivaraisun 15 Août haut en couleurs !!**

Un nouveau circuit en 2014, un sacré challenge, grâce à une équipe de bénévoles motivés : tout était fin prêt pour le 15 Août!  
Une réussite : Une journée très conviviale où s'affrontaient 45 pilotes devant un public venu nombreux pour voir le spectacle...  
En attendant les prochaines courses de 2015, les pilotes et leurs mécaniciens préparent leur prochaine auto...  
Toute l'équipe du stock cars club du Vivarais vous souhaite une **BONNE ANNÉE 2015 !!**



## **ADMR ADMR Saint-Félicien- 40 ans déjà !!**

L'ADMR de Saint-Félicien fête plus de 40 ans au service de l'aide à la personne. C'est Mme De Chazotte qui en a assuré la présidence. Puis après 40 ans d'un immense dévouement elle laisse la Présidence à M. Gérard Brun.  
Remercions aussi Mme Tracol qui aux côtés de Mme De Chazotte pendant des années a donné, elle aussi, beaucoup de son temps.  
En remerciement pour toutes ces belles années, un repas a été organisé à la salle des Fêtes d'Arlebosc en présence de toutes les salariées ainsi que les bénévoles de l'association.  
L'ADMR de Saint-Félicien compte 25 salariées sur le terrain, Cathy notre secrétaire, Alain Bourret notre trésorier (bénévole), Nathalie Vincent au secrétariat (bénévole) et Gérard Brun le président (bénévole).  
Il est important de souligner le travail de L'ADMR.  
Il permet, au quotidien, d'assurer le maintien à domicile des personnes qui sont fragilisées ou en situation de handicap. L'aide au quotidien c'est : l'entretien du cadre de vie, le lever, le coucher, l'habillage, la préparation des repas ou le portage des repas à domicile, l'accompagnement de la personne dans diverses tâches et divers besoins.  
L'ADMR procure du travail à près de 25 salariés sur Saint-Félicien et les communes environnantes.  
Une bonne équipe qui s'entend bien et se soutient. Tous ces services d'aides bénéficient de financement selon le niveau de dépendance de la personne.  
Ces prestations peuvent être cofinancées par le Conseil Régional (l'APA), les caisses de retraite et caisses complémentaires (MSA, RSI ...)  
L'association est là pour vous conseiller et vous accompagner dans toutes vos démarches administratives, prise en charge, conseils...  
L'ADMR de Saint-Félicien intervient sur 6 communes :  
Arlebosc, Bozas, Colombier-le-Vieux, Pailharès, St-Félicien et Vaudevant.  
Cette association joue un rôle très important sur ces 6 communes et ses bénévoles permettent aussi de maintenir son activité sans poids financier, ce qui lui permet de rester « en vie ».



L'intérêt est, qu'ensemble, nous maintenons ce service à domicile afin que les personnes en difficultés bénéficient d'aide au quotidien en maintenant un lien social avec l'extérieur. Nous vous rappelons que la soirée théâtre de St-Félicien aura lieu le 25 Avril à 20h30.

### **Amicale Laïque**

Suite à l'assemblée générale du 26 septembre 2014, voici le nouveau bureau :

Président : Antressangle Laurent

Vice-Président : Magnaldi Rachel

Secrétaire : Debard Aurélie

Vice-Secrétaire : Gayet Emilie

Trésorière : Debard Lydie

Vice-Trésorière : Faure Delphine

Comme chaque année, nous organisons diverses manifestations :

\*Le loto qui se déroulera le dimanche 18 janvier 2015 à la salle culturelle. De nombreux lots sont à gagner dont une tablette tactile, un nettoyeur haute pression, un GPS, un coffret Playmobil....

\*Le Concours de Belote qui aura lieu en Février.

\*La vente de fleurs qui se déroulera au mois de Mai.

Bien entendu, vous êtes tous cordialement invités à toutes ces manifestations.

Plus la participation est grande, plus nos enfants peuvent en profiter.

Sachez que la carte d'adhésion est toujours disponible au tarif de 20€.

Petite nouveauté cette année, nous avons organisé une bourse aux jouets lors de la vente des sapins et du marché de Noël de l'école au mois de Décembre. Tout s'est bien passé, bilan positif pour l'amicale et les exposants locaux.



## Diapason

L'Association Diapason de l'antenne de musique de Colombier-le-Vieux, maintient le cap, bien décidée à soutenir les projets des professeurs, à participer à l'élaboration du Festoch', à assurer la buvette, à programmer des sorties spectacles à des prix hors concurrence.

Ainsi, à la veille de Noël, 22 personnes ont profité de l'offre de Diapason et ont pu savourer le spectacle de la Flûte enchantée de Mozart au théâtre d'Annonay. Ce fut un régal musical, à la fois drôle et éblouissant.

Une autre proposition de sortie collective devrait se profiler prochainement, direction sans doute la Presqu'île d'Annonay, pour changer de répertoire.

Malgré ce dynamisme déployé, les membres du bureau s'essouffent et espèrent que certains prendront leur relève en automne prochain. Ce serait vraiment dommage que Diapason disparaisse.

La musique est un échange, un partage. C'est dans cet esprit que l'Association se définit. Pour cette nouvelle année, en espérant que ce ne sera pas la dernière, Diapason chante ses meilleurs vœux de bonheur, à tous les lecteurs de cet article, à tous ceux qui sont sensibles aux mélodies et aux «couacs», à tous ceux qui le deviendront un jour.

Rappel : il est toujours possible d'adhérer, pour 8€, offre valable pour le musicien et sa famille!

## Soleil d'Automne

Le club du 3<sup>ème</sup> âge : «Soleil d'Automne » se retrouve tous les mardis après-midi à la salle culturelle où 3 activités sont proposées :

Celles et ceux qui veulent jouer aux boules (boule lyonnaise) au boulodrome à côté,  
Celles et ceux qui préfèrent jouer aux cartes, on y joue surtout la coinche,  
Et enfin celles et ceux qui font la marche à pied sur les chemins de Colombier,

Et à la fin des activités, une collation est proposée ensemble avant de se séparer.  
On fête aussi les anniversaires, cela se passe 1 fois par trimestre, pour celles et ceux qui ont eu leur anniversaire dans les 3 mois précédents.

A Noël, on y mange la bûche tous ensemble pour fêter la fin de l'année.

Plusieurs manifestations dans l'année sont organisées :

\*Un repas dansant en octobre où sont également invités les autres membres des clubs alentours,

\*Un concours de belote inter-club en février,

\*Une pétanque inter-club en juillet,

\*Des sorties en car à la journée sont programmées dans le courant de l'année.

Le club compte actuellement 81 adhérents, la participation est ouverte à toutes les personnes désireuses de vouloir passer un bon moment.

## Section Boule

Ce club de « lyonnaise » crée en 1972 par Paul Comte (et Jean-Marie Couix, trésorier) comporte actuellement une cinquantaine d'adhérents, de 10 à 91 ans.

Depuis ces dernières années, le nombre de féminines est en progression (une dizaine à ce jour). Nous n'avons pas encore atteint la parité !

Tous les dimanches après-midi à 14h, les sociétaires se donnent rendez-vous devant un bon café avant d'attaquer des parties acharnées mais néanmoins amicales en 13 points.

Dans le courant de l'année, le club organise :

- 2 concours officiels en doublettes (secteur de Tournon)
- 3 concours sociétaires (le samedi) dont un tête à tête avec un repas où sont conviés les conjoints.
- Depuis 2 ans, une rencontre interclub Sécheras, Eclassan et Colombier est organisée à tour de rôle.
- Pour ceux qui souhaitent effectuer un entraînement en vue d'une éventuelle adhésion, prendre contact au : 04 75 06 37 52.
- La BOULE DU PLATEAU remercie toutes les personnes qui participent à la vie conviviale du club et souhaite une bonne année 2015 à tous les « Colombierois(es) ».



## LA VIE DU VILLAGE

### Ecran-village

En juillet, écran-village et la commune de Colombier-le-Vieux ont proposé pour la 1<sup>ère</sup> fois, une séance cinéma en plein air, dans la cour sous la mairie. L'espace a été aménagé grâce à la complicité des employés municipaux et de la commission culture de la mairie, le beau temps aidant, ce fut une réussite puisque 39 adultes et 10 enfants ont pu assister à la projection du film japonais d'animation du réalisateur Isao Takahata. Ce film, sorti en 2012, est adapté d'un conte populaire japonais « le couper de bambou », un des textes fondateurs de la littérature japonaise.



### Marché nocturne

Co-organisé par Lo Gavelier, Terroir en Fête et la Municipalité, le Marché du Soir était sous le signe de la tomate....ce vendredi 8 Août.

16h, le ciel est noir et il pleut ! Ça n'augure rien de bien encourageant pour le marché qui doit s'installer dans 1heure.....et puis tout doucement les nuages font place au soleil et l'espoir renaît. Les exposants commencent à installer leurs stands. Cette année de nouveaux producteurs et artisans sont là: la bière artisanale et les lunettes Woodlun's de St-Victor, des accessoires de mode «07» de Roiffieux, vannerie Brin d'osier de Vaudevant plus les stands de travaux de tricots, crochets. D'autres producteurs proposent légumes, charcuteries, produits laitiers, vins, sorbets, pâté végétal, fruits.....

La dégustation de tomates, organisée par la Municipalité et Terroir en Fête a attiré de nombreuses personnes, une cinquantaine au total.

5 variétés de tomates étaient proposées à la dégustation: Coeur de bœuf, Cornues des Andes, Corazon, Délice du jardinier et Paola; avec comme critères de sélection l'arôme, la saveur et la texture. C'est les Variétés Délice du Jardinier et Coeur de Boeuf qui ont remporté la palme!

Un petit livret explicatif sur les origines de la tomate et quelques recettes de cuisine était donné à chaque participant.

Le repas du soir pris en charge par Lo Gavelier a fait le plein comme chaque année et le groupe de musique jazz-manouche a agréablement accompagné cette soirée très conviviale. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête et au nettoyage de fin de soirée.

A l'année prochaine !....



## Concert ENIAHILLÙ

Ce 31 août 2014, au lieu-dit Les Lacs le pré d'Adrien Thé a accueilli autour de 500 personnes pour un concert organisé par une association d'étudiants de Lyon. Malgré certaines appréhensions le concert s'est déroulé dans de bonnes conditions : Pas de Rave Party !!! Tous les dispositifs de sécurité demandés par la préfecture avaient été mis en place par les organisateurs et aucun problème n'a été signalé. La musique a plu à la majorité des spectateurs présents, beaucoup ont dormi dans l'espace du pré prévu pour cela, ils pouvaient écouter la musique et profiter du ciel étoilé de la nuit.



## Journée Citoyenne

Le samedi 13 septembre, la municipalité organisait une journée citoyenne. Cette journée visait à mobiliser les habitants de notre commune autour d'un projet : nettoyer la Chapelle et la Salette.

C'est à l'exemple de nos anciens, qui pour rendre l'ordinaire moins difficile, n'hésitaient pas à s'entraider, que tous les habitants de Colombier-le-Vieux bénévoles quels que soient leurs âges et leurs compétences étaient les bienvenus !



Ces deux lieux ont ainsi pu trouver une seconde jeunesse après nettoyage, réparations, débroussaillage, maçonnerie, menuiserie...

Cette journée qui était placée sous le signe de la convivialité s'est terminée par un pique-nique intergénérationnel fort sympathique. A cette occasion nos aînés présents ont pu nous faire part de quelques anecdotes sur ces lieux religieux : chaque année le 14 septembre la messe de la Ste Croix avait lieu à la Chapelle!

Si vous aussi vous avez des histoires ou anecdotes concernant ces 2 sites, vous pouvez en faire part aux membres du Conseil Municipal, il est toujours agréable d'en savoir encore plus sur l'histoire de notre village.

Pour que notre beau village de Colombier devienne encore plus agréable à vivre, la municipalité renouvellera sans aucun doute cette journée citoyenne.

## Opération brioches

La vente de brioches réalisée le dimanche 12 octobre 2014 sur la place publique de Colombier-le-Vieux a permis de récolter la somme de 363,05€ qui sera versée au profit de l'association A.D.A.P.E.I.

Merci à tous pour votre générosité.



## Ecole Publique Charles Pélissier

### Ecole d'autrefois

Suite à un travail autour de «l'école d'autrefois», les élèves de CE1 / CE2 de Mme DUMON ont invité, jeudi 16 octobre 2014 dans leur classe, Mme Jeannine VERCASSON et Mr René ASTIER nés tous les deux en 1932 pour échanger sur leurs souvenirs d'école. La classe avait préparé un questionnaire et chaque élève a pu se présenter et poser une question.

Mme Vercasson et Mr Astier étaient scolarisés tous les deux de 1938 à 1952 au village de Colombier-le-Vieux qui possédait à cette époque trois écoles :

Une école privée de filles,  
Une école publique de filles,  
Une école publique de garçons,  
Soit au total plus de 120 élèves !

Cette rencontre a été très enrichissante pour les élèves de CE1 / CE2 qui ont appris comment se déroulait une journée à l'école en 1938 et aussi pendant la guerre.

Ils ont ensuite découvert des objets anciens apportés par les deux personnes âgées : manuel scolaire, cahiers de travail, plumes.

Les élèves ont chaleureusement remercié Mme Vercasson et Mr Astier qui sont repartis ravis de cette initiative.



### Projet Ecole et cinéma à l'école Charles Pélissier

Cette année, les élèves de la GS au CM2 participent au projet « Ecole et cinéma ». C'est un dispositif national, coordonné par l'association « Enfants de cinéma », et fondé sur un partenariat entre les salles du département et l'éducation nationale. Il vise à développer l'éducation à l'image et la culture cinématographique des élèves de cycle 2 et de cycle 3. Les élèves se rendront au cinéma de Tournon trois fois dans l'année :

GS/CP/CE1 :

- Ernest et Célestine : mardi 2 décembre
- Princess Bride : mardi 3 février 2015
- Le cirque : mardi 17 mars 2015

CE2/CM1/CM2 :

- Une vie de chat : lundi 10 novembre
- Princess Bride : lundi 19 janvier 2015
- Le cirque : lundi 23 mars 2015



Le projet sera financé par l'école (entrées au cinéma) et l'Amicale laïque (transport). Dans les classes, en lien avec ce projet, différentes actions sont menées: production de portraits et de paysages de ville, création d'objets pour animer des images, réalisation d'un petit film d'animation. Et après chaque projection, les élèves complètent leur cahier du cinéma ainsi que leur carte du « jeune spectateur ».



## Journée du Goût

A l'occasion de la semaine du goût, qui a eu lieu du 13 au 19 octobre, la municipalité a proposé aux élèves de l'école Charles Pélissier un repas du terroir.

Le vendredi 17 octobre les écoliers se sont rendus à la salle culturelle pour se faire servir un repas concocté par Marc et Danielle Valla.

La mairie a fait appel aux producteurs de notre commune pour un menu aux 1001 saveurs et haut en couleurs.

Un verre de jus de fruits de la ferme d'Adrien Thé était proposé aux enfants en guise d'apéritif.

Au menu : velouté de potiron des Serres de Bargay (Laurent Four)

Poulet fermier de Vincent Seignobosc, accompagné d'une poêlée de carottes et pommes de terre

Une assiette gourmande pour le dessert composée de:

Faisselle de vache de chez David et Diane Maisonneuve

Faisselle de chèvre de la fromagerie du Roule (Bruno Sapet)

Pâte de coing (Laurent Four)

Pomme (GAEC Maisonnas)

Tout ceci accompagné de la baguette Ardéchoise préparée par nos boulangers Mélanie et Sylvain Chabanel.

Les producteurs et artisans qui ont participé à l'élaboration de ce repas sont venus parler de leurs productions et de leur métier aux enfants, qui ont pu, pour l'occasion, poser des questions aux intervenants.

Les enseignants de l'école ont profité de cette semaine du goût pour travailler en classe sur les goûts et les saveurs avec les enfants, par le biais d'ateliers gustatifs ainsi qu'une exposition prêtée gracieusement par l'association Goutez l'Ardèche.

Cette journée a remporté un franc succès auprès des enfants, la municipalité a d'ailleurs décidé de renouveler cette opération dans le futur.



## Cérémonie du 11 novembre

La commémoration du centenaire de la déclaration de guerre de 1914 a rassemblé beaucoup de monde autour du monument aux morts.

Après le dépôt de gerbe et lecture du message du Ministre des anciens combattants par Mme le Maire, en présence des anciens combattants, il fut procédé à la lecture des soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre, Les enfants de l'école ont lu des poèmes sur le thème de la paix.



Une démarche a été initiée conjointement par la Municipalité, les Anciens Combattants et la famille du soldat Joseph Maire pour sa réhabilitation. Incorporé au 55<sup>ème</sup> régiment d'infanterie et originaire du lieu-dit Terrasse à Colombier-le-Vieux, il a été fusillé pour l'exemple à l'âge de 22 ans, le 11 septembre 1914 à Tremont sur Saulx dans la Marne. Si cette démarche aboutit, son nom sera inscrit au monument aux morts dans la liste des soldats morts pour la France pendant la Grande Guerre. 650 soldats fusillés pour l'exemple en 4 ans.

## Après-midi festive organisée par le CCAS

Le dimanche 7 décembre, le CCAS a organisé une après-midi festive pour les personnes âgées de plus de 70 et leurs conjoints. Environ 60 personnes ont répondu à l'invitation. Thierry Descaillot avec son accordéon fait danser et chanter les participants, ce fut un réel moment de partage et de convivialité où chacun a pu se rencontrer et discuter.

Merci à vous pour votre présence. Les membres du CCAS vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année.





## **Bibliothèque**

En ce qui concerne la bibliothèque municipale pour l'année 2014, ce sont 46 familles qui sont adhérentes.

RAPPEL: Les permanences de la bibliothèque sont assurées :

Le dimanche de 10h à 11h45, le mercredi de 15h30 à 17h00. (sauf vacances scolaires).

Grâce à la subvention de la Mairie pour le fonctionnement de la bibliothèque de 600€, des livres neufs ont pu être achetés, en particulier plusieurs albums avec C.D. pour enfants.

La Bibliothèque fait partie de la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) qui lui assure un renouvellement régulier de livres, documentations, bandes dessinées, livres enfants avec CD... Si le livre souhaité ne se trouve pas dans le local vous avez la possibilité de le faire réserver. A signaler que parmi les livres neufs achetés il y a les derniers prix littéraires.

Cette année, la BDP met en place un service de presse en ligne à destination des bibliothèques de son réseau et de leurs usagers (Kiosk.com). Cette offre en ligne sera riche de 400 titres de magazines couvrant tous les domaines, disponibles le jour de leur sortie en kiosque. Il suffira d'être inscrit à la bibliothèque (cotisation de 10€ pour l'année).

[www.bdp.ardeche.fr/exploitation/](http://www.bdp.ardeche.fr/exploitation/)



## **Conférence B. LE TOURNEAU**

Vendredi 23 janvier à partir de 20h, salle culturelle conférence animée par Bertrand Le Tourneau qui a écrit un livre: chemins sacrés et peintures rupestres à Colombier-le-Vieux.

Cet ouvrage est le fruit des recherches effectuées lors du passage de l'historien-archéologue sur notre commune.

Présentation commentée du livre avec vidéo-projection, suivie de réponses aux questions de l'assistance, et d'une séance de dédicaces.

Entrée libre et gratuite.

## Illumination de Noël

Comme vous avez pu le voir, la Municipalité a investi cette année dans des guirlandes électriques pour décorer quelques platanes. Les anciennes décorations étaient bien défraîchies et nous avons choisies fines guirlandes à lumière blanche pour mettre en valeur le centre du village. Nous poursuivrons dans les années à venir les illuminations du village en privilégiant de décorer le centre bourg.

Merci aux employés municipaux qui ont installé ces guirlandes avec de goût et de minutie.

## L'Ardéchoise

Au palmarès des villages animés et décorés, la commune de Colombier-le-Vieux étant arrivée 2<sup>ème</sup> au classement de la catégorie «châtaigne» remporte 1 chèque d'un montant de 250€.

Partir sur les routes de l'Ardéchoise quand on veut, c'est désormais possible grâce à la création de l'Ardéchoise permanente. En effet, un nouveau concept «sur les routes de l'Ardéchoise» vient d'être lancé officiellement, ce projet ayant mis 10 ans à se concrétiser.

Il y a 13 itinéraires balisés, les parcours vont de 85 à 620 kms et traversent l'Ardèche du nord au sud avec en particulier :

- Le balisage permanent,
- Les hébergeurs labélisés,
- Le transport de bagages,
- L'application mobile,
- Et les locations de vélos.

Ce projet a coûté 650 000€, financés par le Conseil Général de l'Ardèche, l'Agence de Développement Touristique 07, l'association l'Ardéchoise, la subvention de l'Europe dans le cadre du FEADER, s'élève à 50% du coût. L'état et la région ont également participé au projet.

En 2015, le passage de la course à Colombier-le-Vieux aura lieu le mercredi 17 juin 2015.

## Bus pour le marché hebdomadaire à Saint Félicien

TRANSPORT A LA DEMANDE, SEPT ICI

APPELEZ, RESERVEZ,.....POUR VOUS DEPLACER.

SEPT ICI, c'est un service de transport local spécifique à l'initiative du Conseil Général de l'Ardèche et des collectivités locales Ardéchoises.

Comment ça marche ? Quel jour ?

Uniquement le vendredi, les arrêts desservis sont :

Arlebosc, départ 8h30	Bozas, village 8h36
Croix des Champs, 8h39	Colombier-le-Vieux, 8h45

Tous ces départs vous emmènent en direction de St-Félicien pour le marché. Pour le retour le départ de St-Félicien est à 11h.

Tarif : 5€ aller /retour

Pour réserver il suffit d'appeler le 04 75 06 72 25 au plus tard la veille de son déplacement, de donner son nom, le nombre de personnes à prendre en charge, un n° de téléphone où être joignable ainsi que la commune de prise en charge et le point d'arrêt.

**Important : annuler son déplacement la veille en cas d'empêchement.**



**Parcours** : Originaire de France, j'ai passé mon enfance et mon adolescence en Afrique du Nord et j'y ai appris à regarder et à aimer la nature : les grands espaces, les magnifiques paysages, la découverte d'autres cultures... De cet amour est née l'envie de vouloir immortaliser certains moments sur une pellicule grâce à un cadeau : un réflex argentique Minolta voici presque 30 ans... Mon père, qui faisait également un peu de photo, m'a ensuite donné son

boîtier Nikon et j'ai ensuite acquis mes propres boîtiers et objectifs. J'ai suivi quelques formations théoriques et lu des ouvrages spécialisés (filtres, lumière, composition...), tout en étant inscrite dans un club photo.

Rêvant de grands espaces, et de l'Amérique du Nord en particulier, j'ai décidé de partir vivre au Canada et, une fois sur place, ce qui n'était qu'une passion et un travail à temps partiel est devenu mon métier. J'ai créé ma propre compagnie, AmazingEarthPhotography, me spécialisant dans les voyages et les stages photos, notamment en Amérique du Nord.

Mes thèmes photographiques favoris sont les paysages et la faune qu'on peut y rencontrer. Cette récurrence correspond avant tout à mes goûts personnels. Je suis attirée par des jeux de lumière, notamment les subtiles lumières évanescentes de l'aube et du crépuscule...

Le paysage et/ou la faune sont des éléments de composition pour ce type d'images.

Les rencontres avec la faune sauvage sont toujours des moments emplis d'émotion intense. Parmi tous les animaux que j'ai eus la chance de côtoyer en totale liberté, l'ours et le loup sont sans nul doute possible mes préférés. Par exemple, voici 2 ans, dans le parc national de Yellowstone (Wyoming), un jeune grizzly était en train de manger une carcasse de wapiti (cervidé sauvage) tué par des loups pendant que ces derniers essayaient de la récupérer. Nous avons observé la scène à distance afin de ne pas les déranger pendant toute une journée. Les mots ne parviennent pas à restituer l'émotion que nous avons ressentie en observant ces magnifiques animaux en liberté. C'était un spectacle magnifique et émouvant en même temps....

Je suis rentrée en France en 2014 après 11 années passées au Canada et me suis installée en Ardèche, à Colombier-le-Vieux plus précisément. Même si l'Ardèche offre très peu de similitudes avec le Canada, on peut y trouver la même sensation d'espace et de liberté.

Grâce à mon métier en tant que photographe professionnelle, trilingue de surcroît (anglais, français, espagnol), j'ai la chance de pouvoir être sur le terrain, dans la nature, assez souvent. En plus de la photographie, une de mes autres passions est celle de voyager. Je suis passionnée par la nature, la vie sauvage, les jeux de lumière, les ambiances magiques de l'aube et du crépuscule, les grands espaces sauvages, les rencontres avec différentes espèces animales... J'adore être au grand air à explorer un « slot canyon » (c'est-à-dire un canyon très étroit), à parcourir des immensités désertiques, à croiser le chemin et le regard d'animaux sauvages tels que grizzlis ou loups...

Je souhaite continuer à vivre de ma passion en proposant de nouveaux circuits et stages à travers le monde tout en partageant des moments et des endroits uniques avec d'autres passionnés. Mes autres projets comprennent d'explorer et de photographier d'autres pays ou régions, notamment l'Australie, la Patagonie, l'Inde... de développer d'autres partenariats avec des agences de voyages spécialisées en voyage photo et de terminer d'écrire les 2 livres sur lesquels je travaille actuellement et de les publier.

Voici sur mon site une liste des différentes prestations que je propose :

<http://www.amazingearthphotography.com/>

## ETAT CIVIL

### Ils sont nés au cours de l'année 2014:

Noa MAISONNAS, 2 505 route de Clauzel, le 11 janvier 2014.  
Ernest FOUREL, 225 chemin de la Grange, le 22 mars 2014.  
Alois THE ASTIER, 3 785 route de Clauzel, le 21 avril 2014.  
Nolan COMTE, 15 chemin de Bajouly, le 7 mai 2014.  
Idris BLACHE, 107 chemin de Baud, le 7 mai 2014.  
Liam BLACHE, 90 chemin de la Salette, le 24 juin 2014.  
Lou BERTRAND, 25 chemin de la Salette, le 24 octobre 2014.  
LohanCOÏC, 100 chemin du Galant, le 5 novembre 2014.

### Ils se sont mariés au cours de l'année 2014 :

Fabrice FALIBARON et Cédric REVOL 670 route du Doux le 6 décembre (Balaruc-les-Bains).  
Ludivine CHABANEL et Damien DELHOMME, le 2 Août 2014 (Colombier-le-Jeune).

### Ils nous ont quittés au cours de l'année 2014 :

Maggy COUX née PORTE, 47 Grande Rue, le 14 janvier 2014.  
Paul DESRIEUX, 235 route de Tournon, le 7 février 2014.  
Marguerite DUMORTIER Veuve PLANTA, 85 chemin des Claustres, le 15 février 2014.  
Gérard MAISONNEUVE, 315 route Vieille, le 22 février 2014.  
Marie-Josée BLACHE née BERTRAND, 605 route de Choisine, le 14 mars 2014.  
Anthony MAISONNAS (Tournon), le 14 mai 2014.  
Marie-Noëllie, CLAIR née GARNIER, 18 Grande Rue, le 19 mai 2014.  
Zoé REYNAUD née FOUARD, 35 chemin de la Molière, le 21 mai 2014.  
Jeanne JOURDAN née DUBESSET (hôpital Saint-Félicien) le 9 juillet 2014.  
Odette MAISONNAS née LIONNETON, 1075 route de Choisine, le 14 Août 2014.  
Emile SAPET, 295 chemin de Martin, le 1er décembre 2014.  
Gérard SAMSON, 4640 route de Clauzel, le 12 décembre 2014.  
Gabrielle RODET née PETITJEAN, 955 route de Choisine, le 24 décembre 2014.

### Ils se sont installés à colombier au cours de l'année 2014 :

#### Et nous leur souhaitons la bienvenue :

Jacques RAYNAUD, 105 chemin de Francillon.  
Famille Edith EYBER, rue de la Forge.  
Claudie DIERS et Bérange YAR, 100 chemin des Cerisiers.  
Famille MANSO CARON Catherine, Anthony, 35 chemin de la Rentier.  
Gwenaëlle GALET, 50 allée de Pouly.  
Famille BERARD BERGERY VERSIER, 90 chemin de la Salette.  
Famille CHAPURLAT Patrick, Nathalie, 2460 route du Doux.  
Kévin GUILLAUME, 20 Grande Rue.

## Au revoir Bye voor nu

Il était difficile de dire au revoir personnellement à tous mes amis.  
Je tiens à remercier tout le monde pour leur amitié et leur hospitalité.  
L'Ardèche et vous, aurez toujours une place dans mon cœur.  
Je souhaite que vous donniez aux nouveaux propriétaires, la famille Moulinet, un accueil chaleureux.  
« GinyWekdam »



## BLOC NOTES

**MAIRIE** Téléphone : 04-75-06-72-25 Télécopie : 04-75-06-79-69 Courriel : [ma-colvx@inforoutes.fr](mailto:ma-colvx@inforoutes.fr)  
Horaires d'ouverture au Public : Lundi de 9h00 à 12h00, Mardi de 13h30 à 17h30,  
Jeudi de 9h00 à 12h00, et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 13h30 à 17h30,  
Samedi de 9h00 à 11h30.

**LA POSTE** Téléphone : 04-75-06-77-68  
Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8h30 à 11h35, et Samedi de 9h30 à 11h30

**BIBLIOTHEQUE** Ouverture : le mercredi de 15h30 à 17h, le dimanche de 10h à 11h45.

**ECOLE CHARLES PELISSIER** Téléphone : 04-75-06-75-29 Télécopie : 04-75-06-79-02

**ECOLE DE MUSIQUE** Téléphone : 04-75-06-76-55

**PHARMACIE Saint-Félicien** Téléphone : 04-75-06-00-23  
Ouverture : toute l'année de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 sauf samedi de 15h à 18h30  
les jours fériés et les dimanches de 11h00 à 12h00.

**ASSISTANCE SOCIALE** sur rendez-vous, pris au CMS de Tournon au 04-75-07-07-10

**POMPIERS** Téléphone : 18 SAMU Téléphone : 15

**GENDARMERIE** Téléphone : 04-75-06-00-44 POLICE Téléphone : 17

**CENTRE ANTI POISON** Téléphone : 04-72-11-69-11

**ENFANCE MALTRAITEE** Téléphone : 119

**CABINET SOINS INFIRMIERS** Téléphone : 04-75-06-06-01

**CABINET DU DOCTEUR ASSOUS** Téléphone : 04-75-06-75-92

**CABINET DU DOCTEUR CHIEZE** Téléphone : 04-75-06-00-13

**CABINET DU DOCTEUR GIRARD** Téléphone : 04-75-06-01-33

**Ostéopathe: Grégory NOUJAIM-GAGNEPAIN** Téléphone: 06-85-15-34-30

**SAGES FEMMES** : Emilie DALBANNE : 06-21-57-59-47 Aurélie LEROY: 06-70-72-09-57

**DENTISTE Dr BARBOTEAU** Téléphone : 04-75-06-13-13

**CAF ANNONAY** Téléphone : 08-10-25-07-80

**SOUS PREFECTURE** Téléphone : 04-75-07-07-70

**OFFICE DU TOURISME** Téléphone : 04-75-06-06-12 Courriel : [info@tourisme-saintfelicien.fr](mailto:info@tourisme-saintfelicien.fr)

**Crèche intercommunale du pays de Saint-Félicien** Téléphone : 04-75-08-31-28

**COMMUNAUTE de COMMUNES** Téléphone : 04-75-06-07-27 Courriel : [cdc.felicien@gmail.com](mailto:cdc.felicien@gmail.com)

**DECHETERIE** Ouverture : lundi et mercredi de 9h à 11h30 et samedi de 14h à 17h.

## PAPIERS ET CARTONS



### JE DEPOSE DANS LE CONTENEUR BLEU :

- > Enveloppes, journaux, magazines
- > Cartonnettes de céréales, yaourts, biscuits
- > Boîtes d'œufs, les rouleaux de papiers essuie tout

**ASTUCE :** IL FAUT METTRE LES GROS CARTONS À LA DÉCHÈTERIE

## BOUTEILLES PLASTIQUES EMBALLAGES MÉTALLIQUES BRIQUES ALIMENTAIRES



### JE DEPOSE DANS LE CONTENEUR JAUNE :

- > Bouteilles d'eau, d'huile ménagères
- > Barquettes en aluminium, aérosols
- > Boîtes de conserve, cannettes
- > Flacons de produits ménagers,
- > Briques de lait, de jus d'orange

**ASTUCE :** IL FAUT PLACER DANS LE CONTENEUR JAUNE LE PLASTIQUE EN FORME DE BOUTEILLE ET DE FLACON

## LE VERRE



### JE DEPOSE DANS LE CONTENEUR VERT :

- > Bouteilles (huile, eau, alcool, jus de fruit...)
- > Bocaux (confiture, moutarde...)
- > Pots (yaourts, pots de bébé...)

**ASTUCE :** IL FAUT PLACER DANS LE CONTENEUR SEULEMENT LES BOUTEILLES, POTS OU BOCAUX AYANT CONTENU DES PRODUITS ALIMENTAIRES

## LES ORDURES MÉNAGÈRES



### JE DEPOSE DANS LA POUBELLE GRISE :

- > Pots de produits laitiers (yaourt, crème fraîche, glace...)
- > Suremballages, sacs et films plastiques
- > Barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- > Papiers et cartons souillés et déchirés
- > Épluchures, coquilles d'œufs
- > Filtres à café, sachets de thé

**ASTUCE :** POUR DIMINUER LE POIDS DE LA POUBELLE PLACER LES DÉCHETS DE NOURRITURE DANS UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

# LES CONSIGNES DE TRI

Trier - Traiter - Valoriser  
**SYTRAD**